

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

N° 59 (Trimestriel) | Septembre 2026

& affluents

p913055

*Chantier de gestion de la balsamine de l'Himalaya (Impatiens glandulifera)
- Lézard vivipare (Zootoca vivipara) - Comité local Meuse Fluviale*

sommaire

Actualités du CRMA 2 - Actualités des comités locaux 10
Focus : alerte sécheresse 12 - Carte d'identité de la Mule 14
En bref : salon Inondéa 15

Actualités du CRMA

1

Nos berges respirent : la balsamine de l'Himalaya continue de reculer sur la Meuse

Si vous avez tenté de joindre l'équipe du CRMA dans ses bureaux au cours de cet été, vous avez probablement trouvé porte close... Et pour cause ! Nous avons délaissé nos claviers pour revêtir notre plus belle tenue de terrain : bottes, wadders, casquettes, gants... L'équipe a arpenté sans relâche les berges des cours d'eau pour mener à bien la campagne annuelle de lutte contre la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*).

Pour accomplir cette mission physique et fastidieuse au milieu des ronces et des orties, nous avons pu compter sur un soutien de taille : **5 étudiants jobistes** particulièrement motivés sont venus prêter main-forte à l'équipe permanente. Épaulés par les agents des communes partenaires, les services provinciaux, régionaux et divers acteurs locaux, ces renforts n'étaient pas de trop. Certains chantiers particulièrement denses, comme celui de La Calamine, ont même exigé la mobilisation générale et l'énergie de l'ensemble de notre équipe sur le terrain !



Bilan chiffré de la campagne 2026 :



Plus de 1.080 heures de gestion et d'arrachage intensif sur la Meuse fluviale, la Meuhaigne, le Hoyoux, le Geer, la Berwinne et la Gueule.

14 ans de persévérance sur la Meuse Aval

Cela fait maintenant 14 ans que le CRMA mène ce travail méthodique d'**arrachage systématique**. Si la tâche reste exigeante sous la chaleur estivale, les résultats sur le terrain sont de plus en plus visibles et encourageants. Les populations de balsamines reculent nettement d'année en année sur l'ensemble du bassin versant de la Meuse Aval.



Après la Meuhaigne et le Geer, où cette espèce exotique envahissante (EEE) est désormais quasiment éradiquée, le bassin du Hoyoux montre lui aussi des signes très positifs. Grâce à ces efforts répétés, plusieurs affluents sont aujourd'hui complètement libérés de cette plante colonisatrice.

L'enjeu environnemental est majeur

En éliminant ces foyers, nous empêchons la plante de **propulser ses centaines de graines** au fil du courant. La balsamine de l'Himalaya prolifère principalement dans les milieux humides et aquatiques, où le transit de l'eau disperse ses graines avec une efficacité redoutable. En s'installant massivement, elle étouffe la flore indigène locale et laisse



Myriophylle du Brésil - *Myriophyllum aquaticum*

les berges à nu en hiver, ce qui accentue fortement leur érosion, fragilise les cours d'eau et nuit directement à la faune aquatique.

Même si les graines peuvent conserver leur capacité de germination en dormance **jusqu'à trois ans dans le sol**, la dynamique est désormais clairement inversée. Un grand merci à tous les intervenants pour leur engagement précieux. Rendez-vous l'été prochain pour poursuivre ce travail de préservation !



Balsamine de l'Himalaya - *Impatiens glandulifera*

La lutte s'étend aussi aux espèces exotiques aquatiques !

Si la balsamine de l'Himalaya attire l'attention sur les berges, la préservation de nos écosystèmes ne s'arrête pas là : la lutte se poursuit également sous la surface de l'eau. De nombreuses actions de terrain sont coordonnées quotidiennement par notre chargé de mission EEE, Grégoire Hanriot, afin d'endiguer la prolifération de ces espèces qui menacent nos cours d'eau, étangs et mares.

Derrière leur aspect verdoyant, des plantes aquatiques telles que les jussies (*Ludwigia spp.*), le myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) ou encore l'égérie dense (*Egeria densa*) représentent un véritable danger. En se développant rapidement, elles forment d'épais tapis qui étouffent la vie aquatique en la privant de lumière et d'oxygène. Ces proliférations deviennent rapidement incontrôlables pour les gestionnaires et propriétaires de plans d'eau.

Face à ce constat, le CRMA multiplie les interventions sur le terrain. Nous faisons d'ailleurs un zoom sur l'une de nos actions sur l'égérie dense en page 10.

Comment participer ?

Si vous possédez une mare, un étang ou un plan d'eau, ou si vous avez le moindre doute sur la présence d'une plante suspecte, n'hésitez pas à l'identifier via la plateforme www.riparias.be.

Vous pouvez également contacter directement Grégoire Hanriot :

invasives@meuseaval.be • 0474/52.09.36

pour bénéficier d'une visite gratuite de diagnostic et de conseils de gestion personnalisés.



2 Gestion de l'eau : un succès partagé à la Foire de Libramont

Du 24 au 27 juillet dernier, les 14 Contrats de Rivière de Wallonie, dont l'équipe du CRMA, ont participé à la **Foire de Libramont**. Installés aux côtés de nombreux partenaires environnementaux (SPW ARNE, Natagriwal, Maison Wallonne de la Pêche, Adalia asbl...), nous étions au plus près du public pour aborder la santé de nos cours d'eau.

L'eau : une ressource essentielle qui nous concerne tous

Au-delà des enjeux majeurs comme la biodiversité, les inondations, la pollution ou les espèces exotiques envahissantes, notre présence visait à sensibiliser chacun à son impact quotidien. De la nature jusqu'à notre robinet, **la qualité de l'eau nous concerne tous** : en préservant les rivières, nous limitons les impacts des changements climatiques (sécheresses et inondations) sur notre quotidien.

Parmi les animations phares, l'**Excit Lab** a fait sensation. Ce bac à sable de réalité augmentée projetait la topographie du territoire sur du sable cinétique. En modifiant le relief à la main, les visiteurs simulaient des pluies en temps réel pour comprendre intuitivement la trajectoire des écoulements et la formation des inondations. Notre stand proposait aussi une roue à tourner débloquent des questions thématiques. Petits et grands ont arpenté l'espace à la recherche d'indices, une belle occasion de discuter, d'apprendre et de déconstruire certaines idées reçues.

En récompense de leur participation, les visiteurs sont repartis avec un souvenir écoresponsable : un sablier de douche en

matériaux durables, parfait pour mesurer et limiter sa consommation au quotidien.

Un cap franchi pour la préservation de nos rivières

Le bilan de ce rendez-vous est extrêmement réjouissant : **plus de 1.260 personnes** sont venues échanger sur la gestion de l'eau et découvrir de nouvelles pratiques durables.

Cette édition 2026 de la Foire de Libramont a prouvé une fois de plus à quel point la mobilisation citoyenne est au cœur de nos actions. Ces milliers de discussions renforcent notre détermination sur le terrain.



3 À la découverte des rivières : nos animations s'enrichissent

Au programme cette année : de toutes nouvelles animations ! Un Escape Game inédit consacré aux amphibiens fait son entrée, tandis que l'animation emblématique Fleuve Grandeur Nature signe un retour très attendu après quelques années d'absence.



Une mission pour sauver les amphibiens

Créé par le **Contrat de Rivière Haine**, l'Escape Game Amphibiens intègre désormais le panel de nos outils pédagogiques.

Le principe est simple. Répartis en équipes, les élèves ont une mission : sauver leur amphibien, chrono en main. La réussite passe par une série d'énigmes qui sollicitent l'observation, la logique et, surtout, l'esprit d'équipe.

Grenouilles, crapauds, tritons, salamandres... Au fil du jeu et des indices, ces espèces parfois méconnues dévoilent leurs secrets : cycle de vie, régime alimentaire, mais aussi les nombreuses menaces qui pèsent sur elles et leur habitat.

Une aventure ludique pour apprendre une foule de choses sur la nature, sans avoir l'impression d'être en classe !

» Animation proposée de la P5 à la S2.

Fleuve Grandeur Nature reprend du service !

Remise au goût du jour, l'animation Fleuve Grandeur Nature invite à **explorer la rivière sous tous ses angles**, de sa source jusqu'à son embouchure.

À travers une grande fresque et diverses activités, les élèves découvrent l'ensemble de son parcours et plongent au cœur du bassin versant. Biodiversité, faune, flore, mais aussi impact des activités humaines : chaque thématique est abordée de façon claire et ludique.

Et quand l'endroit s'y prête, place à la pratique ! On enfle les bottes pour poursuivre la découverte les pieds dans l'eau, au plus près du terrain.

» Une animation proposée à partir de la P4.



Deux animations qui donnent surtout envie de chercher, manipuler, observer, et découvrir la rivière d'une autre façon.

4 Urbanisme et résilience : Le CRMA forme les communes et entretient la mémoire du risque

Face à l'intensification des aléas climatiques, adapter nos modes de bâtir n'est plus une option, mais une nécessité absolue. C'est dans cette optique que le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA) a déployé un cycle de formations spécialisées sur le référentiel *Constructions et aménagements en zone inondable*.

Une formation ancrée dans la pratique du terrain

Cette initiative découle du groupe de travail « Constructibilité en zone inondable », créé au titre des actions inscrites dans les Plans de Gestion du Risque d'Inondation (PGRI) du CRMA. L'objectif est clair : outiller les agents communaux - et particulièrement les experts en urbanisme - pour **concilier développement territorial, gestion de l'environnement et sécurité publique**.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'une première édition réalisée par la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT), en s'appuyant sur des cas pratiques directement issus des réalités du bassin versant.

Afin de couvrir l'ensemble du territoire de la Meuse Aval, trois sessions d'une journée ont été organisées :

- » Geer et Meuse fluviale : le 18 mai ;
- » Gueule et Berwinne : le 4 juin ;
- » Mehaigne et Hoyoux : le 10 juin.

Cette journée de formation se voulait ultra-concrète. À partir de véritables plans d'architectes et de cartographies précises, les agents communaux se sont mis en situation réelle pour apprendre à décortiquer les contraintes réglementaires, repérer les pièges du terrain et identifier les meilleures solutions d'aménagement pour éviter la vulnérabilité des futures constructions.

Un pont direct entre les acteurs de l'eau

Ces rencontres ont également permis de créer un dialogue direct entre les communes et les experts régionaux ou provinciaux qui rendent des avis sur les projets d'urbanisme sur le terrain :

» **GISER** : la cellule de référence pour la gestion des eaux de ruissellement et de l'érosion.

» **SPW MI** (Mobilité et Infrastructures) : le service public gérant les voies hydrauliques navigables.

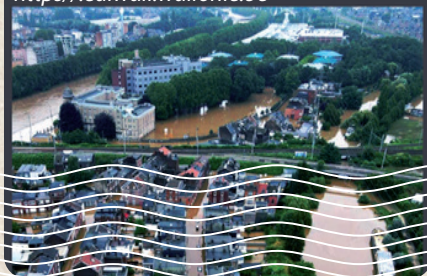
» **DCENN** : la Direction des Cours d'Eau Non Navigables, gestionnaire des cours d'eau de 1ère catégorie.

» **STP** : les Services Techniques des Provinces, gestionnaires des cours d'eau de 2ème catégorie.

Ces échanges permettent d'harmoniser les pratiques et de s'assurer que chaque futur projet immobilier soit pensé avec une réelle **conscience du risque d'inondation**.

RÉFÉRENTIEL

Constructions et aménagements en zone inondable
<https://ediwall.wallonie.be>





Mémoire du risque : entretenir le souvenir pour mieux prévenir

En parallèle de cet accompagnement technique des administrations, le mois de juillet a été marqué par une vaste campagne de sensibilisation à la **Mémoire des inondations**, 5 ans après les événements tragiques de 2021.

Depuis fin décembre 2023, les Contrats de Rivière de Wallonie se sont vu confier par la Région Wallonne une mission spécifique :

travailler activement sur la **résilience du territoire**. La résilience désigne la capacité de notre environnement, de nos infrastructures et de nos collectivités à absorber un choc extrême - comme une crue majeure -, à s'y adapter et à fonctionner malgré la perturbation, tout en réduisant au maximum les vulnérabilités futures.

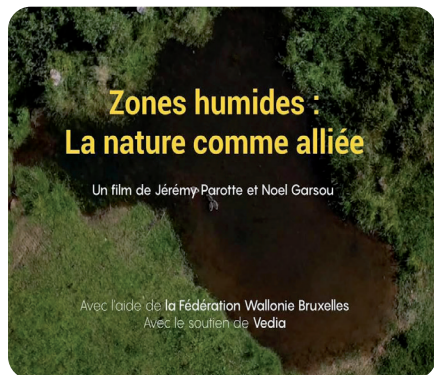
C'est dans ce cadre qu'ils se sont mobilisés tout au long de l'été pour réactiver la culture du risque :

» **Des outils citoyens concrets** : diffusion du guide d'autodiagnostic pour évaluer et renforcer la résilience de son propre logement, et promotion du documentaire inspirant « *Zones humides : la nature comme alliée* » de Jérémy Parotte et Noel Garsou, filmé sur le bassin de la Meuse Aval.

» **Les repères de crue** : proposition faite aux habitants et communes de poser des plaques signalétiques offertes par le SPW sur leurs bâtiments. Matérialiser la hauteur atteinte par les eaux lors de crues historiques permet de garder une trace visible dans le paysage pour les générations futures.

» **L'action sur le bassin versant** : rappel que la prévention passe par une solidarité amont-aval et des aménagements naturels (haies, arbres, noues, zones d'immersion temporaire, zone d'expansion de crue).

En formant les agents chargés de bâtir le territoire et en sensibilisant activement les citoyens, le CRMA agit sur tous les fronts pour protéger durablement nos vallées, leurs habitants et leurs biens.



Pêches électriques : un diagnostic de santé pour nos rivières

Durant les mois de mai et juin 2026, la Wallonie a été le théâtre d'une vaste campagne de pêches électriques scientifiques. L'équipe du CRMA s'est une nouvelle fois mobilisée sur le terrain pour prêter main-forte aux biologistes du **DEMNA** (Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole) ainsi qu'aux agents du Service de la Pêche du Département de la Nature et des Forêts du SPW.

Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre de la **Directive Cadre sur l'Eau** (DCE) européenne. Cet outil réglementaire impose d'évaluer régulièrement la santé écologique des masses d'eau européennes afin d'**orienter les actions de restauration** du milieu.



Une quinzaine de cours d'eau sous la loupe du DEMNA

Sur notre bassin versant, une quinzaine de cours d'eau ont été minutieusement scrutés, des rivières principales aux plus petits ruisseaux : la Gueule (Moresnet et Sippenaeken), l'Itterbach (Raeren) et la Gulp (Hombourg) ; la Mehaigne, la Burdinale et le Ruisseau de Forseilles (Wanze) ; le Ruisseau de Solières (Ben-Ahin) et le Ruisseau de Bende (Ampsins) ; le Ruisseau des Awirs (Flémalle) et le Ruisseau de Ville en Cour (Seraing) ; le Hoyoux (Modave) et le Lilot (Marchin) ; l'Andenelle (Andenne).

Comment fonctionne la pêche électrique sur le terrain ?

Le principe repose sur la création d'un **champ électrique en boucle fermée dans l'eau**. Hors du cours d'eau, un générateur produit le courant. Dans la rivière, ce courant

circule entre une **cathode** (un câble ou une tresse métallique immergée qui ferme le circuit) et une **anode** - un anneau électrique emmanché sur une perche tenue par le pêcheur. En plongeant l'anode, un champ magnétique temporaire se crée : **attirés puis paralysés temporairement par l'électricité**, les poissons nagent vers la perche où ils sont cueillis à l'épuisette.

Une fois capturés, les poissons sonnés sont immédiatement placés dans des **bassines d'eau fraîche** pour être oxygénés.

Les espèces plus toniques ou délicates, comme les anguilles, peuvent passer brièvement par un **bac anesthésiant doux** pour être manipulées sans stress ni risque de blessure.

Pour évoluer dans la rivière en toute sécurité, les agents portent du matériel isolant strict :

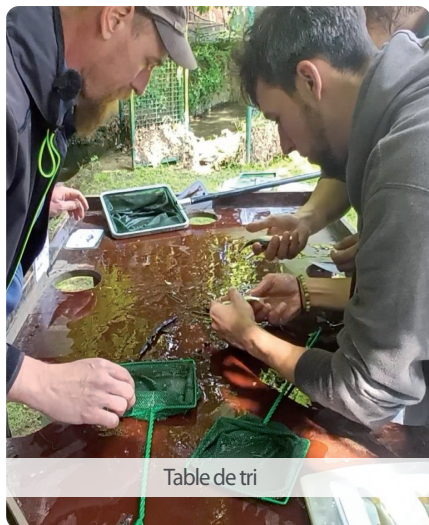


Table de tri

des waders (bottes remontant jusqu'au torse) et des gants étanches. L'opération se déroule sous la vigilance constante d'un chef de chantier hors de l'eau, prêt à couper le courant au moindre incident.

Du tri à la biométrie : un protocole scientifique rigoureux

Les spécimens sont apportés à la **table de tri** pour séparer les individus par espèce. Dans un second temps, ils passent à la **table de biométrie** où ils sont rigoureusement pesés et mesurés.

Afin d'obtenir des analyses statistiques précises sur la densité de population, deux

passages successifs de pêche sont réalisés sur le même tronçon de cours d'eau. Pour éviter que les poissons déjà comptabilisés ne soient repêchés lors du second passage, ils sont placés en sécurité dans un **vivier** - une caisse perforée immergée directement dans la rivière où l'eau circule librement. À l'issue du protocole, tous les poissons sont relâchés indemnes dans leur milieu.

Des poissons qui révèlent la qualité du milieu

C'est ici que réside l'intérêt scientifique de cette méthode : les poissons sont de véritables **indicateurs biologiques de la qualité globale d'une rivière**. Le DEMNA étudie la diversité des espèces, leur sensibilité aux pollutions ou au manque d'oxygène, mais aussi la répartition des tailles. La présence de juvéniles chez des espèces exigeantes prouve par exemple que le milieu offre de bonnes conditions de reproduction, une eau de qualité et des habitats préservés. À l'inverse, la domination d'espèces très tolérantes ou l'absence de certaines classes d'âge signalent une perturbation du cours d'eau.

Cette vaste campagne se poursuivra avec une nouvelle session entre août et octobre. Dès que l'ensemble des données aura été analysé par le DEMNA, nous ne manquerons pas de vous partager ces résultats qui guideront nos futures actions de restauration !



Table de biométrie



Vivier

Actualités des comités locaux

1 Actualités du comité local Hoyoux

SOLIDARITÉ INTER-BASSINS CONTRE L'ÉLODÉE DENSE À MODAVE

Quand la biodiversité de nos zones humides est menacée par une espèce exotique envahissante (EEE), la réponse ne peut être que collective. Récemment, le plan d'eau du **Château de Modave** a fait l'objet d'un chantier d'arrachage ciblé visant une plante aquatique particulièrement redoutable : l'**Élodée dense** (*Egeria densa*).

Une menace silencieuse pour le milieu aquatique

Originale d'Amérique du Sud, cette plante immergée possède une capacité de propagation rapide. En occupant la niche écologique des espèces végétales indigènes, elle réduit la lumière disponible et modifie l'équilibre physico-chimique du milieu. À terme, sa prolifération excessive peut provoquer une désoxygénation de l'eau, mettant en péril la faune locale.

Face à ce risque, la vitesse d'intervention est capitale. Conscients qu'une invasion biologique ne s'arrête pas aux frontières hydrographiques, les organismes de gestion ont uni leurs forces. À l'appel du CRMA, les équipes des **Contrats de Rivière Lesse, Ourthe et Dyle-Gette**, épaulées par une bénévole enthousiaste, ont retroussé leurs manches pour cette opération coup de poing.



8 m³ d'effort et une bonne dose d'humour

L'effort physique a porté ses fruits : près de **8 m³ de biomasse** ont été extraits des eaux en une seule journée. Au-delà des chiffres, la mission s'est déroulée dans un esprit de camaraderie remarquable. La légende ne dit pas si les participants travaillant par 30°C en plein soleil étaient trempés par l'eau du plan d'eau ou par leur propre sueur... le secret reste bien gardé !

Ce chantier démontre que la gestion des espèces exotiques envahissantes repose sur la **surveillance, la détection précoce et la solidarité de terrain**. Grâce à cet engagement collectif, cet écosystème retrouve un souffle précieux ! Le plan d'eau restera désormais sous la surveillance de notre chargé de mission EEE.





2 Actualités du comité local Mehaigne

À LA RECHERCHE DES INDICATEURS DE NOS ZONES HUMIDES

Le 23 juin dernier, l'équipe du CRMA a rejoint le terrain pour une **formation naturaliste** consacrée à la flore (et un brin à l'avifaune) des milieux humides. Initié en 2023, ce cycle est guidé par Samuel Vander Linden, coordinateur du sous-bassin de la Mehaigne et référent conservation de la nature au CRMA. Pour cette 4ème session, Samuel a assuré l'animation en solo : son fidèle binôme, Corentin Amand, coordinateur de la Meuse fluviale, s'étant accordé un congé pour faire le tour du monde... Sans doute parti vérifier si la végétation des zones humides tropicales vaut celle de notre bassin !

Des clés visuelles pour cibler l'intérêt écologique

L'objectif n'était pas de suivre un cours de botanique, mais d'acquérir des clés de lecture visuelles pour repérer des espèces végétales. Ces repères constituent de précieux indices pour **évaluer le potentiel**



écologique d'un site. La présence de certaines plantes cibles permet d'orienter les démarches vers un classement en Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB), ouvrant la porte à divers subsides d'acquisition ou de restauration - même si la présence d'une seule espèce ne suffit pas à elle seule à justifier un classement.

Parmi les espèces observées :

» **Plantes herbacées des berges et zones humides** : Le Populage des marais (*Caltha palustris*), la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), la Grande consoude (*Symphytum officinale*), la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), le Pétaite officinal (*Petasites hybridus*), la Bistorte (*Bistorta officinalis*), la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), l'Épilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)...

» **Graminées, laïches et roseaux (graminoïdes)** : la Baldingère (*Phalaris arundinacea*), le Phragmite (*Phragmites australis*), divers Carex (*Carex sp.*)...

Un réseau de sites d'exception

Après avoir arpenté le Marais de Hingeon à Fernelmont, la Noue de Hemlot à Hermalle-sous-Argenteau et le Triffoiy à Roiseux, cette session s'est déroulée au sein du **SGIB du Vieux Bruxelles**, à Oteppe. Eaux courantes, roselières, mégaphorbiaies ou aulnaies marécageuses : autant d'habitats précieux que notre équipe continue d'apprendre à décrypter pour mieux les protéger.

focus

Alerte sécheresse : quel impact a-t-elle eu sur les cours d'eau de Wallonie ?

L'incendie qui a touché les Hautes Fagnes cet été a mis en lumière la vulnérabilité de nos milieux naturels face à la sécheresse. Dans le prolongement de ce constat, nos rivières ont traversé une crise écologique critique et silencieuse. La baisse du niveau de l'eau et sa montée en température ont transformé les cours d'eau en véritables pièges pour la biodiversité.

Une asphyxie aquatique sous haute tension

Lorsque le niveau des rivières chute, plusieurs phénomènes physiques et biologiques s'enchaînent :

» Concentration des polluants :

la baisse du volume d'eau réduit sa capacité naturelle à diluer les rejets urbains, industriels et agricoles. La concentration des substances chimiques toxiques augmente alors fortement, menaçant immédiatement la faune, la flore et la santé des écosystèmes riverains.

» Surchauffe et manque d'oxygène :

l'eau stagnante s'échauffe plus rapidement au soleil et retient moins d'oxygène dissous. Ce manque cruel d'aération provoque l'asphyxie des poissons et invertébrés piégés dans ces poches d'eau de plus en plus restreintes et isolées.

» Boom d'eutrophisation :

la chaleur associée à l'absence de courant favorise la prolifération massive d'algues et de cyanobactéries toxiques. Ce phénomène étouffe progressivement l'écosystème aquatique, dégrade durablement la qualité globale de la ressource en eau potable et présente un danger biologique direct pour l'humain ainsi que les animaux domestiques et sauvages.





Les impacts humains : barrages et pompages

Face à cette fragilité, certaines pratiques accentuent le problème :

» **Les barrages de galets** : construits l'été pour créer des zones de baignade, ces petits ouvrages bloquent la libre circulation des poissons qui cherchent des eaux plus fraîches en amont. En arrêtant le courant, ils échauffent l'eau, bloquent les sédiments et étouffent la végétation des berges. N'oubliez pas de les démonter après la baignade !

» **Les prélèvements d'eau** : pomper dans une rivière en **étiage** (période durant laquelle le cours d'eau est au plus bas) fragilise directement l'écosystème. Bien que le Code de l'Eau encadre les droits de pompage (droit de riveraineté, interdiction depuis la voie publique, déclarations, compteurs, suspensions sanitaires), le bon sens citoyen prévaut : l'arrosage des pelouses ou le lavage des véhicules ne doivent pas se faire au détriment du milieu aquatique.



Bon à savoir :

Le castor vs le barrage de loisir

On oppose souvent les barrages humains à ceux des castors. Or, le castor utilise du bois et de la terre : son ouvrage reste poreux, laisse filtrer l'eau, permet le passage des poissons et crée des zones profondes résistant à la chaleur. À l'inverse, le barrage de pierres est hermétique et survient en plein été, au moment précis (l'étiage) où la rivière est la plus vulnérable et asphyxiée.

Comment agir à notre échelle ?

» **Économisez l'eau** : réduisons les usages non essentiels, démonter les barrages en pierre.

» **Restez vigilants** : en cas d'anomalie (mortalité de poissons, cyanobactéries), prévenez la commune ou **contactez le 1718**.

Soyons solidaires avec TOUS les habitants du territoire, qu'ils marchent, volent... ou nagent !



Carte d'identité La Mule



Son ou ses nom(s) : la Mule ou Mulle.

Source et confluence : la Mule prend sa source à l'est de **Boëlhe**, dans la Commune de Geer. Longue d'environ 7,8 km, elle traverse le village de **Berloz** où elle alimente l'étang du parc situé rue du Centre. Elle poursuit ensuite son cours le long du hameau de **Mouhin** avant de se jeter dans le Geer à **Oleye** (Waremme). Entre Corswarem et Bettincourt, elle reçoit les eaux de la Lange Beek, son principal affluent.

Affluent du : Geer.

Catégorie (gestionnaire) : la Mule est un cours d'eau de 3ème catégorie - c'est-à-dire géré par la commune - sur ses 1.300 premiers mètres. Elle passe ensuite en 2ème catégorie, géré par la Province, jusqu'à sa confluence avec le Geer à Oleye.

Données chiffrées : la Mule fait environ 7,8 km de long et son bassin versant 8,4 km².

Occupation du sol : la Mule traverse essentiellement des **prairies et des cultures**. Le seul village rencontré est celui de Berloz, où elle serpente entre bois et habitations.

Structure écologique : Naissant au sein d'un petit bosquet, la Mule commence son

cheminement entre terres de cultures et prairies jusqu'à l'entrée du village de Berloz. Là, elle trouve un habitat plus forestier, raison pour laquelle le castor s'y est installé. Elle quitte ensuite le village et va longer la ligne de chemin de fer et l'autoroute sur la plus grande partie de son tracé. Elle traverse l'autoroute au niveau de l'aire de Waremme Nord, avant de reprendre son chemin entre prairies et cultures jusqu'à sa confluence avec le Geer à l'entrée du village d'Oleye.

Au nord de Waremme, la Mule longe le **Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) de la Campagne d'Oleye** (n° 1653), une plaine de 300 hectares s'étendant vers la Flandre. Malgré l'agriculture intensive, le site abrite un patrimoine naturel d'exception.

Il s'agit de l'un des derniers refuges wallons du Grand Hamster d'Europe (*Cricetus cricetus*), espèce en danger critique d'extinction, au côté du Putois (*Putorius putorius*).

La plaine accueille des oiseaux des champs en fort déclin comme le Bruant proyer (*Emberiza calandra*) et la Perdrix grise (*Perdix perdix*). Elle sert aussi de terrain de chasse aux rapaces, dont le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) et le Faucon

pèlerin (*Falco peregrinus*). Le site attire également des papillons remarquables comme le Machaon (*Papilio machaon*) et le Souci (*Colias croceus*).

Qualité de la masse d'eau (MV18R) : état écologique : mauvais - état chimique : pas bon.

Balade à proximité : la balade des vallées du Geer et de la Mule, une boucle de 16km praticable à pied comme à vélo au départ de Waremmme, offre une immersion

complète dans le cadre rural et patrimonial de la Hesbaye. Le parcours serpente le long de la Mule et du Geer, dévoilant un paysage bucolique ponctué d'édifices religieux et d'architecture typique. Parmi les points forts du circuit, la rue des Quatre Fermes se distingue par son carrefour historique regroupant d'anciennes exploitations en brique et calcaire datant des XVIIIe et XIXe siècles.

Plus d'infos sur : www.tourisme-hesbaye.be

En bref

SALON INONDÉA 2026 : DEUX JOURS POUR MIEUX COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES INONDATIONS

Les 11 et 12 octobre 2026, le salon Inondéa se tiendra au **Val Benoît à Liège** pour une nouvelle édition entièrement consacrée à la prévention des inondations et à la résilience des territoires wallons.

Destiné au grand public, aux élus, aux professionnels et aux acteurs de la gestion des risques, Inondéa propose un espace d'information et d'échanges unique en Wallonie. **Au programme :** conférences, rencontres avec des experts et découverte de solutions concrètes pour mieux réduire la vulnérabilité des habitations et adapter nos territoires aux défis climatiques.

Plus de 30 exposants seront présents pour informer, conseiller et présenter

des initiatives innovantes en matière de prévention, d'aménagement du territoire, de gestion des rivières et de reconstruction résiliente. Le salon accueillera notamment des entreprises spécialisées proposant des dispositifs de protection tels que les batardeaux, barrières anti-inondation, systèmes de pompage.

Face à la multiplication des événements climatiques extrêmes, Inondéa se veut un lieu de sensibilisation, de partage d'expériences et de mobilisation collective pour construire une Wallonie plus résiliente.

Informations et programme :

www.inondea.com



Entrée gratuite

Inondéa

Le salon dédié à la prévention des inondations en Wallonie



11-12 octobre
2026
de 10h à 17h



Liège (Val Benoît)
Batiment du Génie civil,
Quai Banning 6 - 4000 Liège



Contactez-nous!

info@meuseaval.be

Locaux de Wanze : 085/61.21.40 | Rue Lucien Delloye, 1 à 4520 Wanze

COMITÉ LOCAL GEER > OLIVIER DOUPAGNE | 0493/18.11.49 | geer@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL HOYOUX > SÉBASTIEN DEVILLERS | 0474/31.15.15 | hoyoux@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN | 0478/19.03.78 | mehaigne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEUSE FLUVIALE > fleuve@meuseaval.be

CONVENTION EEE > GRÉGOIRE HANRIOT | 0474/52.09.36 | invasives@meuseaval.be

CONVENTION INONDATION > BENJAMIN BEERTEN | 0495/29.58.93 | inondation@meuseaval.be

INVENTAIRES DE TERRAIN > MARIE-CLAIRE HOUÉE | 0478/19.03.89 | inventaire@meuseaval.be

ANIMATIONS > LUDIVINE JANSSENS | 0499/70.82.99 | animation@meuseaval.be

ADMINISTRATION > EDMÉE LAMBERT | administration@meuseaval.be

Locaux de Plombières : 0496/81.81.30 | Rue du Chemin de fer, 25 à 4850 Plombières

COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > PATRICK RIXEN | berwinne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GUEULE > PATRICK RIXEN | gueule@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 51 communes et villes partenaires : Amay, Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimies, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Geer, Grâce-Hollogne, Hannut, Havelange, Héron, Herstal, Herve, Huy, Juprelle, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Ohey, Oreye, Oupeye, Plombières, Raeren, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Soumagne, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlainne, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt.



Layout : Elise Latinne, Justine Sarthe.
Mise en page : Justine Sarthe, CRMA.
Éditeur responsable: Malika Lebrun, présidente.

Imprimé sur papier PEFC.



Talon d'adhésion

Ou...
Abonnez-vous
en ligne sur
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, NOM :

☐ Par mail :

☐ Par courrier :

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents : Rue Lucien Delloye, 1 à 4520 Wanze
info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

